

MAIRIE DE MUTIGNY



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2025

<u>Présents</u> : C.BEGUINOT - J.C. CUGNET – C. DROMARD – C.FORT – X. HUSSON - C. LAPERSONNE - G. LHEUREUX — M.C. REMY - M. ZIMMERLIN	<u>Excusés</u> : M.A. HUMBERT <u>Absents</u> : néant
<u>Présidente</u> : Marie Claude REMY	<u>Secrétaire de séance</u> : Caroline LAPERSONNE
<u>Ordre du jour</u> : 1) Communication du Maire et des adjointes 2) prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du BP 3) Demande de subvention au département de la Marne pour la construction du bâtiment de stockage 4) Etude d'une demande d'acquisition de parcelle communale par Kevin Beaulieu 5) Travaux de maintien des terres au niveau du parking de la salle des fêtes 6) Convention fourrière avec l'AIMAA pour l'année 2025 7) Signalétique communale : commande de lames supplémentaires 8) Questions diverses	

La réunion débute à 18h30 et le quorum est atteint.

Le dernier procès-verbal datant du 16 décembre 2024 est adopté à l'unanimité.

Jérémy MASSON représentant MUTUA+, Association loi 1901, présente une mutuelle communale. Elle a pour but de proposer aux habitants d'essayer d'augmenter leurs garantis et de voir leurs cotisations à la baisse.

Elle s'adresse essentiellement aux inactifs, aux retraités et aux chefs d'entreprise. Dans cette mutuelle il n'y a pas qu'une marque de mutuelle mais 5 à 6 ce qui permet de les mettre en concurrence.

Une réunion d'information est prévue le mardi 18 mars à 18h00 à la salle des fêtes afin d'expliquer aux habitants ce qu'est une mutuelle communale. La mairie ne sert que d'intermédiaire, elle n'a aucune responsabilité quant à l'adhésion à cette mutuelle.

MAIRIE DE MUTIGNY



Délibération 01-25 : Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2023

Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement 2025 ci-après, hors restes à réaliser, dans la limite des crédits repris ci-dessus et ce avant le vote du budget primitif 2025.

Objet	Chapitre	Montant TTC
Théâtre de verdure	212	17 582.20
Pose de la nouvelle signalétique communale	2152	2 408.14€
Plan d'adressage		1 603.52€
Travaux maintien des terres salle des fêtes		
Remboursement de caution		
TOTAL		

pour : C.BEGUINOT - J.C. CUGNET – C. DROMARD – C.FORT – X. HUSSON - C.
LAPERSONNE - G. LHEUREUX — M.C. REMY - M. ZIMMERLIN
contre : 0
abstention : 0

Délibération 02-25 Demande de subvention au département de la Marne pour la création d'un bâtiment communal de stockage

Projet de création d'un bâtiment communal suite à l'acquisition de la propriété du 2 Allée des Sablons. Ce bâtiment aura pour vocation le stockage du matériel et des véhicules communaux. Ainsi qu'une salle de repos équipée pour l'employé communal.

Il a été réalisé un devis estimatif par la SARL FIERFORT, à hauteur de 396 600€ HT.

Solliciter une subvention du département de la Marne afin de financer une partie de ses travaux.

Il est précisé qu'une demande de subvention DETR a également été déposée auprès de la Préfecture de la Marne.

pour : C.BEGUINOT - J.C. CUGNET – C. DROMARD – C.FORT – X. HUSSON - C.
LAPERSONNE - G. LHEUREUX — M.C. REMY - M. ZIMMERLIN
contre : 0
abstention : 0



Délibération 03-25 : Travaux de maintien des terres au niveau du parking de la salle des fêtes

Afin de maintenir les terres du talus du parking pour des raisons de sécurité, il convient d'élever le mur existant.

Un devis a été réalisé par l'entreprise Champarden'environnement, pour un montant de 12 375.00€ HT soit 14 850.00€ TTC.

pour : C.BEGUINOT - J.C. CUGNET – C. DROMARD – C.FORT – X. HUSSON - C. LAPERSONNE - G. LHEUREUX — M.C. REMY - M. ZIMMERLIN

contre : 0

abstention : 0

Délibération 04-25 : Convention fourrière avec l'AIMAA

l'A.I.M.A.A recevra une indemnité fixée à 0.40€ TTC par habitant.

pour : C.BEGUINOT - J.C. CUGNET – C. DROMARD – C.FORT – X. HUSSON - C. LAPERSONNE - G. LHEUREUX — M.C. REMY - M. ZIMMERLIN

contre : 0

abstention : 0

Délibération 05-25 : Signalétique communale : commande de lames supplémentaires

Après étude du projet transmis par l'agence BOOMERANG, il a été décidé la commande de deux lames supplémentaires, pour un montant de 237€ HT soit 284.40€ TTC

pour : C.BEGUINOT - J.C. CUGNET – C. DROMARD – C.FORT – X. HUSSON - C. LAPERSONNE - G. LHEUREUX — M.C. REMY - M. ZIMMERLIN

contre : 0

abstention : 0

Délibération 06-25 : Vente de la parcelle AD 414 au profit de l'EARL de la Tuilerie

Le conseil municipal décide de faire une proposition d'échange.

pour : C.BEGUINOT - J.C. CUGNET – C. DROMARD – C.FORT – X. HUSSON - C. LAPERSONNE - G. LHEUREUX — M.C. REMY - M. ZIMMERLIN

contre : 0

abstention : 0

La séance est levée à 19H50

Le prochain conseil municipal se tiendra le lundi 10 mars 2025